

TITRE PROFESSIONNEL CHAUDRONNIER(ÈRE) INDUSTRIEL(LE)*

*opération mise en oeuvre par la Région Grand-Est

CAPAVENIR
THAON-LES-
VOSGES



OBJECTIF

Améliorer l'employabilité des stagiaires tant en termes de qualification que de savoir-être.



DATES

Du 08/09/2020 au 27/05/2021.



EFFECTIF

Le nombre de stagiaires est de 10.



PUBLIC - PRÉREQUIS

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ayant validé un projet professionnel dans l'industrie (mobilisation des outils de validation des prescripteurs et / ou CVPP - répondant aux prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante, - avec une priorité donnée aux personnes ayant suivi une RAN).



PROGRAMME

Matières : ouverture, bilan, clôture, calculs professionnels, SST, techniques de recherche d'emploi et accompagnement dans l'emploi, habilitation électrique BE / HE manoeuvre, dessin industriel, traçage, étude de fabrication, technologie, travaux pratiques de chaudronnerie, travaux pratiques de réhabilitation, travaux pratiques de tuyautage, travaux pratiques de soudage, accompagnement DSPP et titre professionnel chaudronnier.

Heures centre (1085 h) + Stage pratique en entreprise (140 h) = Total de 1225 h.



LIEU

APC - Zone Inova 3000 - 6 rue de l'Avenir 88150 Capavenir Vosges - Thaon-les-Vosges.



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Alternance entre le centre de formation et l'entreprise.



MODALITÉS D'ACCÈS

- Réunions d'information collective présentant les métiers, la formation et l'organisation.
- Entretiens individuels de motivation.



VALIDATION

Titre Professionnel Chaudronnier(ère) Industriel(le), attestation de fin de stage, l'orfolio, habilitation électrique BE / HE manoeuvre et SST formation initiale.



CANDIDATURES

APC - Tél. : 03 83 95 35 22 - CV et lettre à : candidats@dapc-nancy.com